

Zeitschrift: Défis / proJURA
Band: 5 (2007)
Heft: 16: La Transjurane

Artikel: Sus à l'esprit de clocher
Autor: Crevoisier, Jean-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

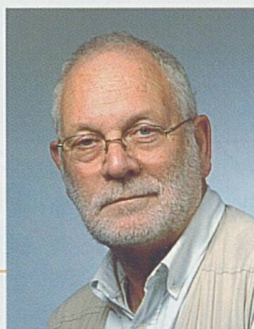
Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sus à l'esprit de clocher

Les voies de communication sont faites pour permettre le déplacement d'un point de départ à un point d'arrivée.

C'est évidemment là une lapalissade.



Par Jean-Claude Crevoisier

En matière de mobilité toutefois l'essentiel ne réside ni dans le support physique du déplacement (sentier, route, voie maritime ou chemin de fer par exemple), ni dans le moyen utilisé (marche, vélo, voiture, bateau ou train). Comme son nom le suggère, ce qui est fondamental c'est la communication. Il s'agit bien, en effet, de mettre en relation une personne (ou une marchandise), partant du point A, avec une autre ou avec un lieu situés au point B.

En l'absence d'intention ou de besoin d'échange, le déplacement n'a pas lieu d'être. Ou alors on est en présence d'une vaine agitation. Nous voulons dire par là que l'existence d'un moyen de communication ne crée pas automatiquement le mouvement et le désir de rencontre. Mais il est tout aussi évident que la rencontre est tout simplement impossible en l'absence de tels moyens.

Venons-en à la Transjurane, réclamée fort légitimement et à hauts cris par les Jura-siens. Beaucoup, dont je suis, voyaient dans cet équipement une bonne possibilité de rapprochement de populations vivant dans des vallées relativement mal reliées entre elles. Car les obstacles constitués par les chaînes jurassiennes de montagne et les gorges étroites qui les tra-

versent pouvaient expliquer l'existence presque en vase clos de chaque entité géographique et renforcer de ce fait l'esprit de clocher.

C'était oublier un peu vite que le cloisonnement était solidement ancré d'abord dans les têtes. Jusqu'à ce jour en effet, l'ouverture des tunnels entre Porrentruy et Delémont, qui met ces deux villes à moins de vingt minutes l'une de l'autre, n'a encore généré aucune synergie positive. Au contraire serait-on même tenté de dire.

Comme la langue d'Ésope, une autoroute peut devenir aussi bien la meilleure que la pire des choses. La meilleure, si les acteurs des régions desservies marquent leur volonté conjointe d'en faire un instrument de développement commun et non une source de concurrence. La pire, si on laisse jouer librement ce qu'on appelle la dynamique urbaine ; une dynamique qui génère la concentration des services, l'agrégation démographique et progressivement la vassalisation des territoires périphériques.

La solution ? Elle ne se trouve en tous cas pas dans le repli géographique, ni dans de vaines tentatives de conservation de situations acquises. La faiblesse relative des budgets publics a tôt fait d'imposer des solutions d'autant plus douloureuses qu'elles auront

été décidées tardivement. Or les responsables politiques jurassiens semblent préférer que rien ne se fasse plutôt que voir une institution se réaliser ailleurs que chez eux. Alors qu'ils devraient cesser de penser étroitement district lorsque s'impose le choix du lieu d'implantation ou de développement d'un équipement dont un simple calcul économique interdit la multiplication ou l'éparpillement.

Chacun devrait d'ailleurs réfléchir au fait que la région des Franches-Montagnes, non directement desservie par la Transjurane et relativement peu dotée en installations cantonales, soit le seul des districts jurassiens à connaître un développement économique et même démographique réjouissant autant qu'exemplaire.

